



Law in Everyday Life

Programme de Développement Professionnel pour les Enseignants

Introduction

Le projet « Law in Everyday Life » vise à encourager l'acquisition de connaissances juridiques de base dans le cadre de l'enseignement général. Dans cet effort, les enseignants jouent un rôle clé car ils sont les premiers éducateurs et les personnes qui influencent les élèves. Ils transmettent une attitude sur la relation et le respect des normes juridiques et encouragent les élèves à réfléchir de manière critique à leur sujet.

L'une des composantes du projet est un programme de développement professionnel conçu pour fournir aux enseignants une base pour enseigner aux élèves les termes et concepts juridiques de base. Ce programme fait partie d'une stratégie plus large visant à introduire l'éducation juridique de base, y compris le matériel pédagogique pour travailler avec les étudiants.

Ce programme est un modèle pour développer des programmes de formation professionnelle spécifiques et localisés, adaptés au système juridique de chaque pays. Les éléments suivants sont proposés dans ce document :

- Les objectifs et les domaines ;
- L'organisation du programme, y compris le plan de mise en œuvre et les résultats attendus, les sujets, la durée et les instructions méthodiques ;
- Les conditions de certification ;
- les qualifications des personnes chargées de la formation.

Le programme présenté dans ce document est un point de départ. Les personnes qui utilisent ce cadre sont encouragées à élaborer un plan de mise en œuvre détaillé adapté aux besoins des participants.

Objectifs et Domaines

Le programme vise à donner aux enseignants et aux éducateurs les moyens d'enseigner la culture juridique de base en tant qu'activité d'enseignement indépendante ou en tant que sujet transversal. Dans le cadre de ce programme, la culture juridique de base se réfère aux connaissances, aptitudes et attitudes définies par le cadre de compétences développé au cours de ce projet.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants

- Sensibiliser à l'importance des connaissances juridiques de base pour vivre et travailler dans une société démocratique,

- Souligner l'importance de l'enseignement des connaissances juridiques de base dans le système éducatif,
- Étudier les concepts juridiques de base et les méthodes appropriées pour leur enseignement et
- Familiariser les enseignants avec le cadre de compétences, le matériel pédagogique et les outils développés dans le cadre du projet et leur apprendre à les utiliser.

Sur la base d'objectifs spécifiques, ce programme a identifié quatre domaines, présentés dans le diagramme ci-dessous.

Bien que le contenu de chaque domaine soit susceptible d'être adapté et localisé, l'enseignement doit rester centré sur ces domaines afin de fournir aux participants une préparation complète à l'enseignement des connaissances juridiques de base.

Un domaine clé est la sensibilisation à l'importance de la culture juridique dans la vie de tous les jours. La culture juridique est importante pour la culture civique, la vie dans une société démocratique et les interactions quotidiennes. Par conséquent, ce domaine devrait susciter l'intérêt des participants pour les connaissances juridiques de base et souligner l'importance de les enseigner dans les écoles.

Les autres domaines de ce programme sont les suivants:

- Les termes et concepts juridiques de base, qui comprennent l'amélioration des connaissances existantes des participants ou leur familiarisation avec les termes juridiques de base, les termes et leurs liens dans la vie,
- Stratégies d'enseignement appropriées pour enseigner les termes et concepts juridiques de base, et
- Connaissance du matériel et des outils pédagogiques développés dans le cadre de ce projet et de la manière de les utiliser dans l'enseignement.

Il est important de noter que l'ensemble du cadre est imbriqué et connecté et qu'il devrait faire partie d'un enseignement qui encourage les approches transversales et interdisciplinaires. Plus précisément, le programme de développement professionnel doit démontrer l'intersubjectivité et l'interdisciplinarité dans la pratique.

Groupes Cibles

Le programme est destiné aux enseignants qui travaillent avec des élèves de l'enseignement primaire et secondaire et qui souhaitent enseigner les connaissances juridiques de base en tant qu'activité pédagogique distincte ou relier systématiquement leur matière à ce sujet (enseignement transversal). Ce programme n'exclut pas les éducateurs travaillant dans des contextes éducatifs non formels.

Il part du principe que la plupart des enseignants se sont familiarisés avec certains termes et concepts juridiques de base au cours de leurs études supérieures ou lors de la préparation de l'examen professionnel d'État ou de l'examen d'entrée équivalent dans la fonction publique. Ce programme peut également servir de point de départ pour les participants qui n'ont pas une connaissance de base des termes et concepts juridiques fondamentaux.

Cadre de Mise en œuvre et Résultats

Activités avant la formation

Le programme ne prévoit aucune activité avant la formation. Si les responsables de la formation décident qu'elles sont nécessaires, les participants peuvent se voir confier des tâches spécifiques réalisables dans un délai réaliste avant la formation. Ces activités doivent être incluses dans la charge de travail totale.

Plan de Formation

Session	Sujet	Résultats
1	Culture juridique de base	<p>Un participant décrit l'importance de la culture juridique dans différents contextes (culture civique, société démocratique, vie quotidienne).</p> <p>Un participant préconise l'enseignement des connaissances juridiques de base.</p>
2	Concepts et termes juridiques	<p>Un participant définit les termes et concepts juridiques de base et utilise correctement des exemples pertinents de la vie quotidienne pour aider les étudiants à comprendre leur importance et leur application pratique.</p> <p>Un participant analyse et réfléchit de manière critique aux questions juridiques qui se posent dans la société et propose des stratégies fondées sur des concepts juridiques de base.</p>
3		<p>Un participant décrit le processus d'adoption des lois, l'ordre hiérarchique des documents juridiques et évalue l'application des réglementations juridiques.</p>
4		<p>Un participant utilise la littérature juridique, les sources officielles et les documents.</p>
5	Stratégies et méthodes d'enseignement	<p>En utilisant des méthodes d'enseignement interactives, un participant développe des stratégies appropriées pour enseigner la culture juridique en fonction du niveau de connaissances et des capacités des étudiants.</p> <p>Un participant fait le lien entre le programme d'études et les termes et concepts de base de la culture juridique.</p>
6		<p>Un participant utilise du matériel et des outils pédagogiques développés dans le cadre de la mise en œuvre du projet.</p>

Activités après la Formation

Après la formation, les participants doivent élaborer une proposition de leçon d'enseignement dans laquelle ils font le lien entre les termes et les concepts abordés pendant la formation et leur sujet ou élaborer une proposition d'activité d'enseignement indépendante. La proposition de leçon d'enseignement doit contenir le titre, l'objectif de la leçon d'enseignement, les résultats pédagogiques, le nom du sujet dans lequel

l'activité peut être réalisée, les principaux concepts utilisés pendant l'activité et une description de la mise en œuvre.

La proposition de leçon doit être accomplie dans les 30 jours suivant la fin de l'enseignement.

Le résultat pédagogique de cette activité est que le participant crée de manière indépendante une leçon d'enseignement liée au contenu de la formation.

Durée

La durée suggérée de ce programme est de 12 heures de travail réparties comme suit :

- neuf heures de formation (six sessions de 90 minutes chacune),
- une heure et demie de pause qui sert non seulement à se reposer mais aussi à créer des réseaux et à échanger des expériences entre les participants, et
- trois heures et demie pour réaliser des activités après la formation.

Il est également important de noter que la durée du programme peut inclure des activités de pré-formation si les formateurs décident d'inclure de telles activités.

Conception pédagogique

Différentes méthodes, outils, stratégies et techniques peuvent être utilisés pour mettre en œuvre ce programme de formation des enseignants. Les méthodes recommandées comprennent des cours magistraux, des ateliers (analyse d'études de cas, analyse de textes et de sources juridiques), des discussions et des débats, des analyses de cas, des travaux de groupe, l'utilisation d'outils et de plateformes numériques, des activités pratiques (simulations de procédures judiciaires et de débats, rédaction de documents juridiques, etc.), des travaux individuels, le partage d'exemples pratiques et le travail avec des documents originaux et des sources primaires.

Exigences en matière de certification

Pour que le participant reçoive un certificat d'achèvement du programme de formation professionnelle, il est nécessaire

- (a) d'assister à au moins cinq unités et
- (b) de réaliser les activités (avant et) après la formation.

Le certificat d'accomplissement du programme de formation professionnelle est délivré pour au moins 12 heures de travail.

Formateurs

Les animateurs et les formateurs du programme doivent répondre aux critères professionnels suivants :

- être étudiants en dernière année de droit ou dans un domaine connexe et/ou avoir terminé des études de droit ou dans un domaine connexe,
- avoir une expérience professionnelle dans le secteur juridique et/ou l'éducation,
- suivre le programme préparatoire pour les conférenciers de ce programme,
- connaître les lois, les règlements et les décisions de justice pertinents,
- connaître les techniques et les méthodes d'enseignement du droit,
- avoir une expérience de base dans l'élaboration de matériel pédagogique et d'activités en atelier,

- connaître les approches interdisciplinaires de l'enseignement du droit
- avoir des compétences en matière de communication et de présentation,
- avoir des compétences organisationnelles pour la préparation et la mise en œuvre de l'enseignement,
- peuvent adapter le contenu de l'enseignement à différents groupes de participants



—

Law in Everyday Life: Cadre du programme de développement professionnel

Éditeurs: Partenaires du projet "Law in Everyday Life" | 2024 || Éditeurs: Mario Bajkuša || Contributeurs: Maria Miguel, Mario Bajkuša, Marta Galvano, Pedro Costa, Soha El Jammal, Vlaho Kavain, Antonio Baptista, Joaquim Rodrigues, et Sérgio Oliveira || Conseillers juridiques: Prof Sanja Barić, Ph.D., Prof Iva Tuhtan Grgić, Ph.D., Sandra Debeljak, Ph.D., Matija Miloš, Ph.D. | Mise en paget: INOVA+ Innovation Services, Mario Bajkuša

License: CREATIVE COMMONS BY-NC-SA 4.0 DEED / Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International

Cette publication est publiée dans le cadre du projet « Law in Everyday Life » financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne (2021-I-HR01-KA220-SCH-000031584). Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. L'Union européenne ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.